

Montréal, le 3 novembre 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions  
des services de transport pour l'année 2015  
Dossier de la Régie : R-3903-2014**

---

Cher confrère,

Tel que prévu à la décision D-2014-162, l'audience dans le dossier cité en objet se tiendra **de 9 h à 15 h, du 24 novembre au 3 décembre 2014, dans la salle Krieghoff** des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) à Montréal.

Aux fins de la planification de cette audience, la Régie demande au Transporteur de lui transmettre les informations suivantes :

- les différents *panels* qu'il entend présenter;
- les sujets couverts par chacun (avec références à la preuve);
- leurs témoins et leurs qualifications;
- le temps prévu pour leur présentation;
- le temps prévu pour interroger chacun des autres participants, le cas échéant;
- le temps prévu pour son argumentation; et
- tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

La Régie aimerait également savoir si le Transporteur entend soulever des moyens préliminaires.

Les informations requises par la présente devront parvenir à la Régie **au plus tard à 12 h le 6 novembre 2014.**

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml